

GUIDE D'ACCESSIBILITÉ

star



ÉDITION 2025





Vos services mobilité **Roannais Agglomération**

ÉDITO ROANNAIS AGGLOMÉRATION

Ce guide a pour objectif de vous aider dans toutes les étapes de vos déplacements sur le réseau régulier Star (lignes City). De la préparation de votre trajet à votre destination, il met en avant tous les dispositifs facilitant les trajets en bus des personnes à mobilité réduite (en fauteuil roulant, non-voyantes ou malvoyantes et des voyageurs en fragilité pouvant rencontrer des freins dans leurs déplacements).

Le réseau Star bénéficie actuellement d'un nombre de solutions ou d'aménagements techniques, de supports d'informations ou de services digitaux déployés pour favoriser l'autonomie des personnes à mobilité réduite. À vous d'en profiter pleinement.

Afin d'assurer l'égal accès de tous aux transports en commun et conformément aux obligations réglementaires, Roannais Agglomération a pris en charge depuis 2008 l'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite, et a créé la commission intercommunale d'accessibilité.

En 2010 elle a validé son schéma directeur des transports qui fixe les grands objectifs en matière d'accessibilité et permet de prioriser les interventions et aménagements à réaliser sur le réseau Star.

Aujourd'hui, 94% des arrêts sont accessibles sur les lignes régulières City desservant Roanne, Riorges, Mably et Le Coteau, Villerest et Commelle-Vernay.





Merci à Madame D. KALANER et Monsieur A. COUSIN pour leur aide dans la réalisation de ce Guide d'Accessibilité.

L' ACCESSIBILITÉ SUR LE RÉSEAU STAR

AMÉNAGEMENTS SUR LE RÉSEAU

Pour rendre le réseau accessible aux personnes à mobilité réduite, un grand nombre de dispositifs et aménagements ont été mis en place :

- Achat de bus à planchers bas avec une rampe d'accès et un espace spécifique pour l'accueil des fauteuils roulants,
- Travaux sur la conception des arrêts permettant d'accéder facilement aux bus,
- Mise en place d'une information lisible par tous (information aux points d'arrêts, dans les bus, documents d'information, site internet répondant aux normes d'accessibilité, etc...),et ce avec le partenariat d'associations locales,
- Point de vente et d'information principal aménagé pour accueillir les personnes à mobilité réduite dont les personnes en fauteuil roulant.

QU'EST-CE QUE LA MOBILITÉ RÉDUITE ?

La notion de « Personnes à Mobilité Réduite » ou PMR fait référence à toutes les personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer de manière provisoire ou permanente pour utiliser les transports publics telles que :

- Les personnes ayant une incapacité cognitive,
- Les personnes ayant une incapacité motrice,
- Les personnes ayant une incapacité visuelle,
- Les personnes ayant une incapacité auditive,

mais aussi toutes les personnes de petite taille, les personnes ayant des bagages encombrants, les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes ayant des chariots à provisions et les personnes avec des poussettes.



SOMMAIRE

PAGE 8 **Préparer son déplacement**

En Boutique Point City ou par téléphone

Les supports d'informations

Acheter son titre de transport

PAGE 15 **L'accès aux arrêts**

L'information à l'arrêt de bus

PAGE 18 **L'accès aux bus**

L'accès pour les fauteuils roulants

L'accès pour les autres voyageurs

PAGE 24 **Le service PMR**



PRÉPARER SON DÉPLACEMENT



EN BOUTIQUE POINT CITY

50 RUE JEAN JAURÈS, ROANNE

Du lundi au vendredi :
9h15 - 12h15 et 13h30 - 18h30

Le samedi :
9h15 - 12h15 et 14h00 - 17h00

Notre boutique est équipée d'une rampe d'accès PMR (entrée côté Rue Marengo) et d'un guichet abaissé permettant l'accueil des personnes en fauteuil roulant.



VOUS SOUHAITEZ UN ACCUEIL PERSONNALISÉ ?
Prenez rendez-vous à Point City, nous vous aiderons dans la préparation de vos déplacements.



PAR TÉLÉPHONE

Une équipe de conseillers est à votre disposition pour vous renseigner. Appelez le :

04 77 727 727

Du lundi au samedi :
de 7h00 à 19h00



LES SUPPORTS D'INFORMATIONS

Différents supports d'informations sont à votre disposition pour vous aider à préparer vos déplacements.

LES FICHES HORAIRES

Elles vous permettent de trouver les horaires de passage théoriques tout au long de la journée, aux principaux arrêts du réseau.

Chaque fiche horaire comprend un termomètre de la ligne répertoriant tous les arrêts accessibles (notifiés par un pictogramme).



Pour vous permettre une meilleure lecture, celles-ci sont désormais imprimées en grand format.

Chaque ligne City (1, 2, 3, 4) a une couleur associée que vous retrouverez également aux points d'arrêts, sur le plan et sur les fiches horaires.



Les trajets à forte affluence, notamment en période scolaire, sont mis en évidence sur vos fiches horaires. Pour plus de confort, nous vous conseillons de limiter vos trajets sur ces périodes.



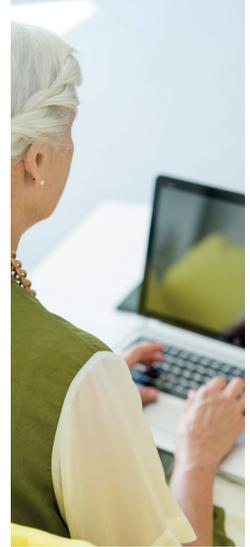


LE SITE INTERNET

Un site Web accessible est un site qui permet aux personnes en situation de handicap d'accéder à ses contenus et ses fonctionnalités sans difficultés.

Un site accessible permet par exemple de :

- Naviguer avec une synthèse vocale et/ou une plage braille (notamment utilisées par les personnes aveugles et malvoyantes)*
- Personnaliser l'affichage du site selon ses besoins (grossissement des caractères, modifications des couleurs, etc...)*



Notre site a été développé au plus près du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité.

En plus du passage en contraste élevé, il propose la possibilité de nous appeler avec le **service Roger Voice** en choisissant votre mode d'appel :

Langue des signes française :

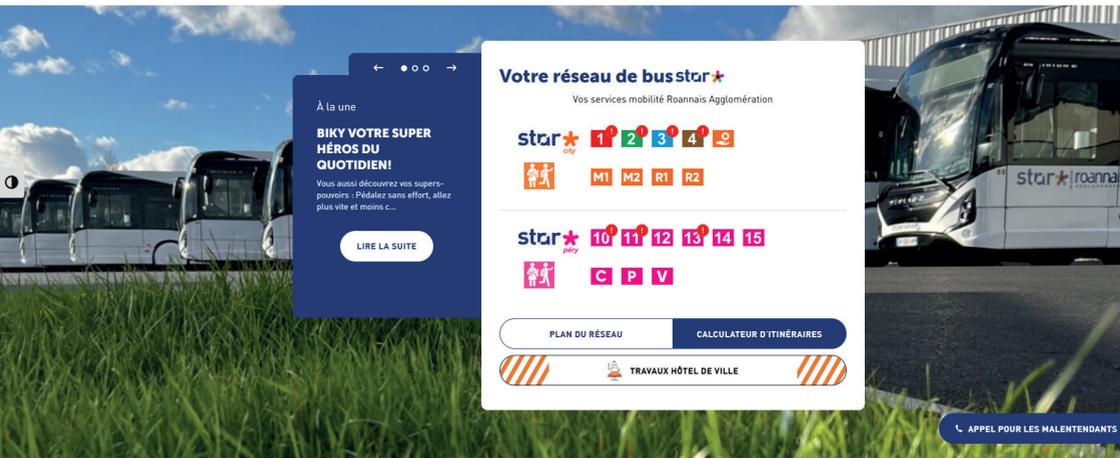
L'appel se lance avec un interprète diplômé

Langue française parlée complétée :

L'appel se lancera avec un codeur diplômé

Sous-titrés :

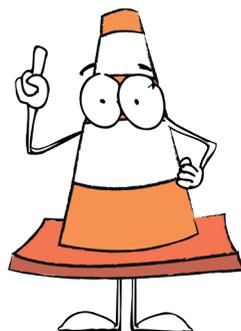
Les propos de votre conseiller seront sous-titrés instantanément



La rubrique « **Infos Trafic** » est accessible dès la page d'accueil du site. Vous y retrouverez les perturbations en cours sur nos lignes de bus.

Une perturbation peut correspondre à un retard, une manifestation, une grève, de la neige...

Dans l'onglet « **Être alerté par SMS** », vous pouvez vous inscrire à notre alerte SMS pour recevoir un SMS à chaque fois que la ou les lignes que vous utilisez subissent une perturbation.



VOUS N'ARRIVEZ PAS À ACCÉDER À UN CONTENU OU À UN SERVICE ?
Contactez-nous pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Envoyez un message à star.roanne@transdev.com ou via notre formulaire de réclamation

ou écrivez un courrier à Point City :
50 rue Jean Jaurès, 42300 ROANNE

ACHETER UN TITRE DE TRANSPORT

Le personnel de la STAR vous reçoit dans sa boutique Point City pour établir votre carte Oûra, vendre les titres de transport et pour répondre à vos questions.

Nos agent(e)s d'accueil sont formé(e)s pour accueillir les personnes en situation de handicap.



QUELS SUPPORTS PRÉSENTER POUR FAIRE VOTRE CARTE OURA ?

Munissez-vous de :

Votre PIÈCE D'IDENTITÉ

Un JUSTIFICATIF DE DOMICILE de - de 3 mois

Une PHOTO D'IDENTITÉ

+

<p>Si vous bénéficiez des aides de la CAF :</p> <p>Votre ATTESTATION DE PAIEMENT CAF</p>	<p>Si vous avez + de 65 ans et êtes non-imposable</p> <p>Votre dernière FEUILLE D'IMPÔTS</p>	<p>Si vous êtes invalide à + de 80% :</p> <p>Votre CARTE D'INVALIDITÉ</p>
<p>Vous aurez accès à l'une de nos tarification solidaires Sésam 1, Sésam 2 ou Sésam 3</p>	<p>Vous aurez accès à notre tarification solidaire Sésam 1 Liberté :</p> <p>3,00 € les 10 trajets 7,50 € l'abonnement mensuel 75,00 € l'abonnement annuel</p>	

Ces tarifs donnent accès au réseau STAR uniquement (hors service PMR).

Une fois votre carte OÙRA établie, si vous ne pouvez pas vous rendre en boutique Point City pour acheter vos titres de transport, 2 solutions s'offrent à vous :

Chez l'un de nos dépositaires
(liste à retrouver sur notre site internet ou en Boutique Point City)

Sur notre site internet
www.bus-star.com
dans la rubrique «Acheter son titre en ligne»

LA VALIDATION EST OBLIGATOIRE !

La validation de votre titre de transport est obligatoire à chaque montée dans un véhicule STAR, y compris en correspondance. Vous devez valider votre carte OÙra à chaque fois que vous montez ou changez de véhicule.

Nos 2 valideurs sont installés à l'avant du bus à côté et derrière le conducteur.

Qu'est-ce qu'un valideur ?

Il s'agit de l'appareil qui sert à valider votre carte OÙra.

VOUS ÊTES EN FAUTEUIL ROULANT ?

Aucun valideur n'étant installé à proximité des places réservées aux fauteuils roulants, nous vous recommandons de faire appel à la bienveillance des autres voyageurs et de leur demander de valider votre titre à votre place.



Lorsque vous validez votre carte Oûra,

si l'écran du valideur est vert,
vous pouvez passer.



si l'écran du valideur est rouge,
il y a un problème : vous devez
vérifier la validité de votre titre
de transport en Boutique Point
City.



Attention, pour le trajet en
cours, vous êtes en situation
irrégulière. Il convient
d'acheter un titre auprès du
conducteur (1,40€) pour être
en règle.

VOUS ÊTES MALVOYANT ?

Un système avec 2 sonneries différentes permet également de
savoir si votre titre est valide ou non.



L'ACCÈS AUX ARRÊTS



94% des arrêts des lignes 1, 2, 3, 4, 10 et 11 du réseau sont actuellement «accessibles» selon les normes d'accessibilité. Cela signifie que :

- la largeur d'accès du quai permet le passage d'un fauteuil roulant ou d'une poussette
- la hauteur du quai permet un accès facilité aux bus, notamment l'accueil des fauteuils roulants par le déploiement d'une rampe d'accès
- chaque quai est équipé de bandes podotactiles : une surface au sol avec de petits points en relief que les personnes malvoyantes ou non-voyantes peuvent reconnaître au toucher.



VOS INFORMATIONS À L'ARRÊT DE BUS



1 2 3 4
HOTEL DE VILLE

TARIFS

TICKET	CARNET	ABONNEMENT
1,40€	10€	25€
		21€
		250€
		210€

BUS GRATUIT LE WEEK-END

Espace
d'information

VOTRE INFO TRAFIC
sur bus-star.com

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT À
L'ALERTE INFO
SMS TRAFIC

Prenez un QR code pour
consultez les horaires
à l'arrêt

1 HOTEL DE VILLE

ROUEN COLLEGE

ROUEN COLLEGE

ROUEN COLLEGE

2 HOTEL DE VILLE

MARLY FULCHRES

MARLY FULCHRES

MARLY FULCHRES

3 HOTEL DE VILLE

MARLY BOIS

MARLY BOIS

MARLY BOIS

4 HOTEL DE VILLE

SCAMARIE

SCAMARIE

SCAMARIE

VOS POINTS DE CONTACTS ET D'INFORMATIONS DU RESEAU

Contactez-nous

Sur notre site : bus-star.com - Tél : 04 77 727 727

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30

Le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Mail : Point d'information et de vente principal de la STAR : 60 rue Jean Jaurès - 42300 Rouen

Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h30, et le samedi de 9h15 à 12h15 et de 14 à 17h.

Nos services mobilité Rouennaise Agglomération

Vous trouverez à chaque point d'arrêt l'information nécessaire à votre voyage :

Nom de l'arrêt, lignes qui le desservent, plan du réseau, informations tarifaires, actualité du réseau, fiches horaires avec les heures de passages théoriques de vos bus, contacts...



Pour plus de précision, nous vous invitons à scanner le QR code présent à chaque arrêt ; il indique les horaires de passage en temps réel et tient compte des éventuels retards en ligne.

Votre arrêt est desservi par plusieurs lignes, nos conseils :

- Repérez votre ligne grâce au code couleur
- Vérifiez que vous êtes dans le bon sens de circulation en vous référant à la destination de la ligne
- Lorsque le bus arrive, faites signe au conducteur pour qu'il marque l'arrêt et vérifiez que vous montez dans le bon bus en regardant la girouette de celui-ci (exemple photo ci-dessous «1 LES TROIS PONTS»).



À l'arrêt Hôtel de Ville, des Bornes d'Information Voyageurs vous permettent de visualiser le temps d'attente réel et l'ordre d'arrivée des bus.



Inscrivez vous à notre système d'Alerte SMS.

En cas de perturbation sur le réseau, un sms vous sera envoyé pour vous aider à gérer votre déplacement.

L'ACCÈS AU BUS



Pour votre sécurité, attendez l'arrêt complet du véhicule avant de vous approcher du bord du quai.

Vérifier sur la girouette du bus que le numéro de la ligne et la direction indiquent la destination souhaitée.



L'ACCÈS AU BUS POUR LES FAUTEUILS ROULANTS

TOUS NOS VÉHICULES SONT ACCESSIBLES
AUX FAUTEUILS ROULANTS ET DISPOSENT
D'UN ESPACE RÉSERVÉ.



OÙ SE PLACER SUR LE QUAI ?

Vous devez vous situer face à la porte du milieu du bus. À l'arrivée du bus, reculez-vous afin que le conducteur puisse actionner la sortie de la rampe d'accès qui va se déployer mécaniquement sur le trottoir.



OÙ SE PLACER DANS LE BUS ?

Installez-vous à l'endroit réservé au fauteuil roulant. Une surface d'appui permet de caler le dossier du fauteuil.



Demandez de l'aide à un autre voyageur pour valider votre titre de transport.

COMMENT DESCENDRE DU BUS À UN ARRÊT ?

Lors de votre descente, demandez l'arrêt grâce au bouton « STOP » situé à l'emplacement réservé fauteuil. Le conducteur déploiera la rampe et vous pourrez sortir du véhicule en toute sécurité.



**SI UNE PLACE RÉSERVÉE À UN FAUTEUIL EST DÉJÀ OCCUPÉE, L'ACCÈS POURRA ÊTRE REFUSÉ PAR LE CONDUCTEUR.
NOUS NE POUVONS TRANSPORTER QU'UN FAUTEUIL PAR BUS.**

Les véhicules motorisés de type « scooter » pour personnes PMR sont autorisés à la montée uniquement si leurs dimensions sont identiques à celles d'un fauteuil roulant et sous réserve de place disponible à bord.

L'ACCÈS AU BUS POUR LES AUTRES VOYAGEURS

Montez sans précipitation par la porte avant.



Validez votre titre de transport sur l'un des deux pupitres présents à l'avant du bus. N'hésitez pas à demander de l'aide au conducteur ou à un autre voyageur.



Dirigez-vous vers les places réservées aux PMR, elles sont identifiables par la couleur jaune sur le haut des sièges.



Ces places avec les sièges aux bordures jaunes sont réservées en priorité :

- aux personnes invalides porteurs d'une carte avec mention « station debout pénible »,
- aux non-voyants,
- aux femmes enceintes,
- aux personnes accompagnées de jeunes enfants,
- aux personnes âgées de 75 ans et plus



Si elles sont déjà occupées, demandez aux voyageurs assis s'ils veulent bien vous céder leur place.

Des places plus larges situées à l'avant du bus sont également disponibles pour les parents avec enfants en bas âge ou personnes de fortes corpulences.



Les chiens d'assistances (pour tout type de handicaps physiques ou mentaux) et chiens guides (pour les personnes aveugles ou malvoyantes) sont acceptés dans les bus.





TARIFICATION STAR

PUBLIC		TITRES	TICKET UNITÉ	TICKET JOURNÉE	10 VOYAGES	ABONNEMENT MENSUEL <small>Valable du 1^{er} au dernier jour du mois</small>	ABONNEMENT ANNUEL <small>2 mois offerts sauf pour l'abonnement scolaire.</small>			
TOUT PUBLIC		SCOLAIRES ⁽²⁾	1,40 €	3,50 €	10,00 €	25,00 €	250,00 €			
JEUNES - DE 26 ANS						21,00 €	210,00 €			
TARIFICATION SOLIDAIRE : VALABLE 1 AN RENOUVELABLE AVEC JUSTIFICATIF						SÉSAM 1*	Lors d'un retour ou d'une correspondance, demandez un ticket de correspondance au conducteur	3,00 €	7,50 €	75,00 €
						SÉSAM 2*	5,10 €	12,80 €	128,00 €	
		SÉSAM 3*	8,20 €	20,40 €	204,00 €					
		SÉSAM 1 LIBERTÉ	3,00 €	7,50 €	75,00 €					
GROUPES										
10 À 14 PERSONNES : 9,80 €			15 À 19 PERSONNES : 13,00 €		20 À 25 PERSONNES : 17,00 €					
ENFANT DE - DE 4 ANS		GRATUIT								
USAGER TPMR		1,40 € PAR COURSE								

***SÉSAM 1** : quotient familial < ou = à 419 ou bénéficiaire AME
 ***SÉSAM 2** : quotient familial entre 420 et 711
 ***SÉSAM 3** : quotient familial entre 712 et 785
 ***SÉSAM 1 LIBERTÉ** : Plus de 65 ans et non imposable ou personnes invalides à + de 80%

⁽²⁾ **CONDITIONS ABONNEMENT SCOLAIRE** :

- Scolaires - de 19 ans
- Habitant Roannais Agglomération

Donne droit à 1 aller/retour par jour uniquement les jours scolaires.

LE SERVICE P.M.R

Le service PMR permet de se déplacer en porte-à-porte sur les communes de Roanne, Riorges, Mably, Le Coteau, Commelle-Vernay et Villerest, en complément du service régulier ou pour les personnes étant dans l'incapacité d'utiliser celui-ci du fait de leur handicap.

À QUI EST-IL DESTINÉ ?

Aux personnes porteurs d'une carte invalidité à + de 80% ou de la carte Mobilité Inclusion mention invalidité.

Le service est également accessible aux personnes porteuses d'un certificat médical avec une date de validité inférieure à une année et ne pouvant pas utiliser les transports collectifs. Attention, l'inscription sera validée sous réserve d'acceptation.

L'INSCRIPTION AU SERVICE

Pour bénéficier du service PMR, un dossier de demande d'inscription est à retirer sur www.bus-star.com ou en Boutique Point City.

Votre dossier d'inscription devra comporter :

- Une copie de la carte d'invalidité à 80 % ou carte CMI portant la mention « invalidité » ou un certificat médical de moins d'un an ainsi que du courrier informatif signé par le médecin.
- Un justificatif de domicile de moins de 2 mois
- Une photocopie de votre pièce d'identité
- Le règlement des frais de dossier de 5€

LES TARIFS

Après règlement des frais de dossier d'un montant de 5€, le tarif pour un trajet est de 1,40 €.

Des tickets sont en vente à bord des véhicules. Un système de paiement par prélèvement automatique post-voyage peut être mis en place. Le service est gratuit le samedi.

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU SERVICE

Pour garantir l'accès à ce service au plus grand nombre de personnes et pour la sécurité des voyageurs :

- Le déplacement doit être de 700m au minimum
- Limite du nombre de trajets à 20 maximum dans le mois
- La réservation doit être réalisée au plus tard la veille du déplacement
 - La prise en charge se fait au niveau du trottoir (ou au niveau d'un autre lieu accessible sur la voie publique). Nous ne pouvons assurer les prises en charge à l'intérieur des établissements ou bâtiments.
 - Si le voyageur manque d'autonomie, un accompagnateur doit obligatoirement être présent.
 - Le service Flexy PMR est un service de transport collectif, il est possible que d'autres voyageurs soient transportés dans le même véhicule.

LES RÉSERVATIONS

Les réservations sont ouvertes toute l'année (sauf jours fériés) à toute personne disposant d'une inscription validée au service PMR :

04.77.727.727

Du lundi au samedi de 7h00 à 19h00 et le dimanche de 9h00 à 12h30 puis de 13h30 à 18h00.

LES ANNULATIONS

Si l'utilisateur ne peut effectuer le déplacement programmé, il est tenu d'en informer le service par téléphone au 04.77.727.727 au plus tard la veille avant 19h (du lundi au samedi), ou avant 18 heures (le dimanche).

En cas de non-présentation au rendez-vous selon les horaires réservés, des frais seront appliqués : 1,40€ pour la première absence, 20€ à la seconde absence et par une exclusion temporaire du service à partir de la 3ème.



VOS INFORMATIONS UTILES

SITE INTERNET

www.bus-star.com

TÉLÉPHONE

04.77.727.727

Du lundi au samedi
de 7h00 à 19h00

VOTRE AGENCE

Boutique Point City

50 Rue Jean Jaurès, 42 300 Roanne

Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et 13h30 à 18h30

Le samedi de 9h15 à 12h15 et 14h00 à 17h00

Votre avis nous intéresse.

Adressez-nous un courrier au *76 Rue de Mâtel 42 300 Roanne* avec vos remarques, avis et pistes d'améliorations.



Vos services mobilité **Roannais Agglomération**

